





Ouverture du secrétariat de la mairie

Lundi de 8h à 12h
Mardi de 8h à 12h
Mercredi de 8h à 12h
Jeudi de 8h à 12h et de 17h à 20h
Vendredi de 8h à 12h
Samedi de 8h à 11h



Permanence du maire et des adjoints

Jeudi soir de 17h à 20h et sur rendez-vous
Mairie de Nordhouse
1, rue du Maréchal Leclerc
67150 Nordhouse
Tél : 03 88 64 80 90 - Fax : 03 88 64 80 91
mairie@nordhouse.fr



Pour les problèmes de fourniture électrique et d'assainissement

Veuillez-vous adresser aux UME
03 88 59 86 20



Permanence Bibliothèque

à partir du 1^{er} Septembre
Mardi de 16h à 17h et 19h à 20h
Vendredi de 16h à 17h
Samedi de 11h à 12h



Horaires déchèterie HIVER

Lundi de 13h à 17h
Mardi de 13h à 17h
Mercredi fermé
Jeudi de 13h à 17h
Vendredi de 13h à 17h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Dimanche de 9h à 12h



Photos

N'hésitez pas à nous envoyer vos photos, dessins, images insolites, photos aériennes... peut-être qu'ils illustreront les prochaines couvertures de votre bulletin d'informations communales !



OBJETS TROUVES

Vous avez perdu un objet (un trousseau de clés, vos papiers d'identité, un portefeuille, un parapluie, des lunettes...) sur la voie publique ou dans un lieu public à Nordhouse ?
Adressez-vous à l'accueil de la mairie, 1, rue du Maréchal Leclerc, 67150 NORDHOUSE
Tél. 03 88 64 80 90, votre objet s'y trouve peut-être.



Démarches administratives

Pour toutes démarches administratives consultez le site www.nordhouse.fr



Documents d'urbanisme

Un lien spécifique permet d'ouvrir directement le document d'urbanisme de notre collectivité sans passer par une recherche.

Ce lien est le suivant :

<http://posplu.bas-rhin.fr/?id=67336>



Réseau 67

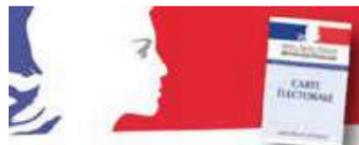
Notre commune est desservie par les lignes régulières du Réseau 67, exploitées par la CTBR. Pour tout renseignement concernant les horaires, tarifications, calendrier de circulation, ...consultez le nouveau site internet www.ctbr67.fr



Liste électorales

Les électeurs inscrits avant le 31 décembre

pourront exercer leur droit de vote aux scrutins de l'année 2019. Ils sont invités à se rendre à la mairie munis d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.



Bien vivre ensemble

Une déjection canine au beau milieu du trottoir ou de la rue : voilà de quoi vous mettre de mauvaise humeur...



Propriétaire de chien, vous devez être conscient que les déjections de votre animal sont causes de multiples nuisances, négatives pour l'image du village et inacceptables en termes d'hygiène publique. Ramasser les crottes de son chien n'est pas un acte dégradant. Au contraire, il marque le respect que chaque propriétaire peut avoir pour les autres et l'environnement. Des gestes simples et respectueux pour garder notre village accueillant !



Notre adresse pour nous faire parvenir vos informations :

bulletincommunal@nordhouse.fr

Parution du prochain bulletin communal au printemps 2019

Si vous souhaitez publier un article, un événement, merci de nous adresser vos articles et photos pour mi-février.

ATTENTION ! Pour les articles avec photos merci d'envoyer votre texte et les photos originales séparément. Nous nous chargeons de la mise en page.

N°66_Octobre 2018

Comité de rédaction
Directeur de la publication : Claudine Herrmann
Conception et mise en page : Lucienne Riehl, Véronique Labourdette, Christelle Hosti et Adam Ffoulkes Roberts, Uni Impressions
Impression : Uni Impressions - 6 rue de l'Électricité - 67118 GEISPOLSHHEIM GARE



Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

L'été a été chaud et bleu. Bleu, Blanc, Rouge même, avec l'équipe de France de football championne du monde qui a réveillé un esprit de fête inégalé depuis 1998. Didier Deschamps et ses joueurs ont montré au monde entier qu'une victoire comme celle-ci doit se préparer longtemps en amont avec précision et rigueur.

Les collectivités travaillent selon le même principe : une grosse part dédiée à la préparation des dossiers avant les appels d'offres puis le démarrage des chantiers et enfin l'aboutissement pour sortir le ruban Bleu, Blanc, Rouge pour l'inauguration...

Notre commune a profité de l'été pour démarrer les travaux de réhabilitation complète de la salle des fêtes.

A ce jour, l'intérieur de la salle a été complètement déposé. Malgré la période estivale, les entreprises ont mis du cœur à l'ouvrage pour « enfin » démarrer ce chantier. Les travaux avancent au mieux, sans rencontrer de grosses surprises, habituelles dans ce genre d'opération. Un seul objectif pour cette opération : fin des travaux obligatoire en janvier 2019, sinon carton rouge pour tout le monde.

Je me suis déjà retenu de sortir un premier carton jaune pour toutes ces entreprises. Elles sont sélectionnées en fonction de leur offre, mais aussi et surtout en fonction d'une note technique attribuée à leur dossier en réponse aux lots définis. Pour votre information, cette démarche est très lourde administrativement. Or, les entreprises nous envoient des sous-traitants... qui connaissent à peine le dossier !...

Alors on me dit peu importe le nom de l'entreprise, l'essentiel c'est de franchir la ligne de but pour marquer et

concrétiser. Oui peut-être, mais l'effort à fournir n'est pas le même...

Une belle opération est en cours à côté de notre Maison Commune.

Le remontage d'une ancienne maison de Valet d'un corps de ferme du village, « S'gnachthüss », a démarré par la construction du mur en moellons avant de voir la charpente et les colombages s'installer pour une nouvelle vie à la vue de tous les villageois. Cette opération est née d'une collaboration avec l'Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne qui a pour but unique de préserver le patrimoine bâti issu d'une des plus belles cours de ferme du Centre Alsace. La maison placée en front de rue sera agrémentée d'un sympathique espace vert sur la partie arrière de la parcelle.

Autre chantier : la rue du Château

En pause durant l'été, le chantier a repris depuis le 17 Septembre et avançait très rapidement. La pose des bordures et la couche de roulement permettent la desserte optimale des parcelles en fond de rue. Mais les riverains doivent toujours supporter un certain nombre de désagréments, avant de revoir la vie en Bleu !

Vous avez compris, la vie d'une collectivité est souvent haute en couleurs, qu'elles soient Bleues, Blanches ou Rouges, l'important sera toujours de porter les projets jusqu'au bout du chemin et de faire en sorte que l'ensemble de nos concitoyens puissent en profiter.

D'autres projets sont déjà en gestation pour une mise en œuvre en 2019-2020.

Vive la France, vive notre drapeau tricolore, vive Nordhouse....

Martial ISSENHUTH
Adjoint au Maire

SOMMAIRE

Informations pratiques	2
Editorial	3
Etat civil	4-5
Conseils municipaux	6-7
Vie scolaire	8
Vie Communale	10-19
Vie associative	20-30
Agenda des manifestations	31





photo © Didier Lereboullet

GRANDS ANNIVERSAIRES

OCTOBRE

86 ans	BINDREIFF Marie-Thérèse	11/10/1932
91 ans	FOESSEL Joséphine	25/10/1927
89 ans	ISSENHUTH Rémy	29/10/1929
84 ans	OBRECHT Simonette	29/10/1934

NOVEMBRE

92 ans	HERTRICH Lucie	04/11/1926
93 ans	RIEBEL Hortense	27/11/1925

DÉCEMBRE

87 ans	RIEBEL Jules	01/12/1931
91 ans	HOSTI Robert	08/12/1927
88 ans	PFLÉGER Louis	13/12/1930
84 ans	HERT Louis	17/12/1934
85 ans	RIEBEL Henriette	26/12/1933

JANVIER

84 ans	RIEBEL Pierre	07/01/1935
83 ans	TROESCH Raymond	10/01/1936
86 ans	NOGUET Gabrielle	18/01/1933
82 ans	SUHNER Louise	18/01/1937
90 ans	WARTH Julienne	20/01/1929
86 ans	MUTSCHLER Marie Virginie	30/01/1933

FÉVRIER

83 ans	FENDER Marie Hélène	10/02/1936
--------	---------------------	------------

86 ans	WALTZ Marie Claire	11/02/1933
88 ans	OSSWALD Anne	11/02/1931
92 ans	WEBER Irène	15/02/1927
87 ans	BRIGEL Léon	18/02/1932
89 ans	FENDER Lucien	18/02/1930
82 ans	KLOESS Charles	19/02/1937

MARS

85 ans	MASTIO Ferdinand	01/03/1934
89 ans	HERTRICH Marie Thérèse	02/03/1930
85 ans	ISSENHUTH Odile	03/03/1934
80 ans	SUHNER Charles	07/03/1934
86 ans	SCHRUOEFFENEGER Jacqueline	07/03/1933
86 ans	GRINNER Antoine	11/03/1933
81 ans	ROHMER Cécile	13/03/1938
86 ans	ROHMER Joséphine	14/03/1933
83 ans	RIEBEL Marie Virginie	16/03/1936
88 ans	OBRECHT Lucien	31/03/1931

NOCES D'OR

04/10/1968	GOEPP Raymond et Marie Madeleine
14/12/1968	NIEDERHOFFER Michel et Anne Marie

NOCES DE DIAMANT

18/10/1958	MULLER Joseph et Suzanne
------------	--------------------------

MARIAGES

04/04/2018	Fabien STAUB et Angèle DISTEL
19/05/2018	Roger FEISTHAMMEL et Isabelle BUTTIGNOL
19/05/2018	Julien FAU et Virginie HUREL
23/06/2018	Olivier LANAUD et Virginie NUSS
23/06/2018	Michel HUMBERT et Corinne RIVAT
21/07/2018	Philippe PROETZ et Catherine HEITZ
01/09/2018	Xavier ALVAREZ et Justine LAI
08/09/2018	Alexandre ZINS et Emilie REVERCHON
20/10/2018	Pierre NOGUET et Alizéa BATIONO

NAISSANCES

13/04/2018	Martin PRESTAUT, fils d'Alexandre PRESTAUT et de Vanessa CABIDDU
13/05/2018	Emile DEVANLAY, fils de Pierre-Alain DEVANLAY et de Maud PALMER
24/05/2018	Maxence BAAL, fils de Frédéric et Chloé BAAL
18/06/2018	Sasha MONDY VALLADIER, fille de Xavier MONDY et de Amanda VALLADIER
27/06/2018	Lucie KUJATH, fille de Nicolas KUJATH et de Christelle VOGT-SCHILB
08/07/2018	Théo RIEG, fils de Luc RIEG et de Pauline BRIGEL
02/08/2018	Noé PAULUS, fils de Ludovic PAULUS et d'Aurélien BAPPERT
22/09/2018	Alice LEPETIT, fille de Nicolas LEPETIT et d'Anne CORNU
24/09/2018	Maxence LOEHLÉ, fils de Yann et Claire-Hélène LOEHLÉ
13/10/2018	Tiago HUBER INNINGER, fils de Jules HUBER et de Léa INNINGER

DECES

06/04/2018	MEIGEL Jean-Claude, 68 ans
07/04/2018	RIEBEL Henriette, 85 ans
13/04/2018	ROSIN Geneviève, 65 ans
26/04/2018	MUTSCHLER Edouard Armand, 88 ans
07/06/2018	DIEBOLT Francine, 83 ans
07/06/2018	ZORZI DELLA VEDOVA Jean-Jacques, 62 ans
11/06/2018	SCHMITT Jean Claude, 66 ans
03/07/2018	CADIL Jean-Paul, 77 ans
08/07/2018	MASTIO Georgette, 79 ans
10/07/2018	SALOMON Andrée, 96 ans
08/08/2018	HATTEMER Michel, 71 ans
13/08/2018	DIEBOLT Elise Florence, 95 ans

État Civil

Les nouveaux ARRIVANTS

VOGT-SCHILB Christelle et KUJATH Nicolas	173, rue de l' Ecole
KRAUFFEL Florence et BRUCHMANN Vincent	35a, rue du Moulin
KELLER Séverine et Louis 16 ans	71a, rue de la Poste
WENDLING Pauline et DIX Steve, et Timéo 3 ans	122, rue du Fossé
JUND Francis	59, rue des Pierres
SCHWOERER Thierry et STOJANOVSKI Eléna	6, impasse des Marguerites
NIEBEL Cathy et SAMTMANN René	15, impasse des Pêcheurs
REISIGL Eduard-Florian et Valérie	7, rue du Château
DOSSA Alex et Julie, Camélia 8 ans et Célia 3 ans	75 a, rue des Prés
COUTOT Mickaël	5, rue de Limersheim





RÉSUMÉ DES DÉCISIONS ET POINTS ABORDÉS

Lors des conseils municipaux d'avril à août 2018

Urbanisme

Permis de construire 7
Déclarations Préalables 37
Certificat d'urbanisme 20
Déclaration d'Intention d'Aliéner 18
Autorisation de travaux 1

Impôts directs locaux - Fixation des taux pour l'année 2018.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les taux d'imposition des 3 taxes conformément au tableau ci-dessous :

Taxe	Bases	Taux %	Produit fiscal €
Taxe d'habitation	2 115 000	12,70	268 605
Taxe foncière bâti	1 795 000	4,45	79 878
Taxe foncière non bâti	66 300	40,19	26 646
			375 129

Adopté à l'unanimité.

Extension de la gravière - résiliation des baux ruraux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide :
✓ de charger Madame le Maire de résilier les baux ruraux des parcelles concernées par l'extension de la gravière « Ramschlag »
✓ de charger Madame le Maire d'informer la Chambre d'Agriculture et l'exploitant de la gravière,

Adopté à l'unanimité.

Travaux : Réhabilitation de la salle polyvalente : Souscription d'un emprunt bancaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :
✓ de souscrire un emprunt de 1 000 000 € sur 10 ans
✓ de retenir la proposition de financement du Crédit Agricole dont le taux fixe est de 0,89 % avec des frais de dossier à 1 000 €
✓ autorise Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'offre du Crédit Agricole

Adopté à l'unanimité.

Attribution des marchés de travaux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :
✓ approuve le choix de Madame le Maire de retenir les offres ayant obtenu la meilleure notation sur la base des critères demandés,

Adopté à l'unanimité.

Installation d'une antenne relais pour la téléphonie mobile

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide :
✓ de donner son accord à l'implantation d'une station de radiotéléphonie mobile (antenne et zone technique) dans l'église Saint Michel au niveau du clocher et des combles assortie d'un bail de location sur 12 ans.
✓ de donner mandat à Madame le Maire pour renégocier le montant de la redevance proposée (4500 €) et défendre au mieux les intérêts de la commune, le conseil estimant cette proposition insuffisante.
✓ d'autoriser, après renégociation, Madame le Maire à signer le bail de location
✓ d'autoriser l'opérateur à déposer une déclaration préalable ou un permis de construire
✓ d'autoriser l'opérateur à effectuer les travaux nécessaires, à ses frais, pour l'implantation de la station de radiotéléphonie mobile

Adopté à : 1 voix contre - 1 abstention - 16 pour

ONF : triage de Nordhouse – Maison forestière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
✓ dit que le montant du loyer initial de 950 €/ mois sera révisé le 1^{er} juillet 2018 et s'élèvera pour la période du 01/07/2018 au 30/06/2019 à 959.96 €/mois (base du 1^{er} trimestre 2017 : 125,90 €),
✓ dit que la contribution de l'actuel occupant, Monsieur Laurent MESRINE, agent de l'ONF est fixé à 375 € par mois à compter du 1^{er} juillet 2018, conformément à la décision des communes membres du triage de répartir le loyer selon le tableau ci-dessous :

TIRAGE de NORDHOUSE <small>dans la maison forestière de Nordhouse</small>		LOYER <small>1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019</small>	€/ha/an	LOYER <small>par mois</small>
COMMUNES	HA			
FC Bolsenheim	29	267,15 €	9,21 €	22,26 €
FC Eschau	45	414,54 €	9,21 €	34,54 €
FC Gerstheim	0	0,0 €	- €	- €
FC Hindisheim	107	985,68 €	9,21 €	82,14 €
FC Hipsheim	18	165,82 €	9,21 €	13,82 €
FC Ichtratzheim	74	681,69 €	9,21 €	56,81 €
FC Matzenheim	65	598,78 €	9,21 €	49,90 €
FC Meistratzheim	78	718,53 €	9,21 €	59,88 €
FC Nordhouse	120	1.105,44 €	9,21 €	92,12 €
FC Osthouse	63	580,35 €	9,21 €	48,36 €
FC Ostwald	39	359,27 €	9,21 €	29,94 €
FC Sand	0	0,0 €	- €	- €
FC Schaeffersheim	33	304,00 €	9,21 €	25,33 €
FC Uttenheim	23	21,88 €	9,21 €	17,66 €
FC Westhouse	68	624,41 €	9,21 €	52,20 €
Contribution communes	762	7.019,52 €		584,96 €
Contribution Agent ONF		4.500,00 €		375,00 €
TOTAL Annuel location MFC		11.519,52 €		959,96 €

Cotisation foncière de la Caisse Assurance-Accidents Agricole 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de couvrir en totalité la cotisation foncière afférente à l'exercice 2018 pour la caisse d'Assurance-Accidents Agricole du Bas-Rhin par affectation du produit de la location de la chasse soit un montant de 16 579 €

Adopté à l'unanimité

Affaires de personnels Création d'un poste d'ATSEM

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un poste permanent d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2018, suite à la réussite au concours de Madame LANOIX, ATSEM contractuel à l'école maternelle depuis le 1^{er} septembre 2016.

Créations de postes en vue de l'avancement des agents remplissant les conditions

✓ d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à raison de 35/35^{ème}
✓ d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à raison de 20/35^{ème}
✓ d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à raison de 35/35^{ème}
✓ d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à raison de 35/35^{ème}

Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet, à raison de 20/35^{ème}

Adopté à l'unanimité

Ecole - rentrée scolaire 2018/2019 :

accueil du matin durant les périodes scolaires
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :
✓ la création d'un accueil du matin pendant les périodes

scolaires, dès la rentrée 2018/2019, pour les élèves de l'école primaire (maternelle et élémentaire) à partir de 7h15

- ✓ de fixer le prix forfaitaire à 2,50 € et une facturation trimestrielle
- ✓ de confier l'accueil de ces élèves à une ATSEM dont la durée hebdomadaire de travail sera revue.

Adopté à l'unanimité

Factures-Finances et Devis

Changement de chaudière à l'école élémentaire

Le devis de l'entreprise SCHIERER-JUNG a été retenu pour le remplacement de la chaudière de l'école élémentaire pour un montant de 10 640,20 € HT soit 12 768,24 € TTC (offre la moins disante)

Travaux de réfection des deux terrains de tennis à l'espace multisports communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
✓ d'accepter de réaliser les travaux de réfection des deux terrains de tennis à l'espace multisports communal
✓ de valider le devis de 7300 € TTC de l'entreprise Gotec

Adopté à l'unanimité

Devis pour le marquage des passages piétons dans les rues du village et du rond-point entrée ouest

En vue de refaire les marquages des passages piétons dans les rues : Maréchal Leclerc, Hipsheim, Château, Ecole, Eglise, Forgerons, Verte, Maire Reibel, Ried, Lilas, Schweitzer, Vergers, Rott et Stade par un marquage en résine plutôt qu'en peinture, plus onéreux mais plus résistant dans le temps, l'offre la moins disante, soit celle de l'entreprise Gerner : 4 918,06 € HT soit 5 901,67 € TTC, a été retenue.

Devis pour marquage rond-point - entrée Ouest du village

L'offre de l'entreprise Gerner de 4 918,06 € HT, soit 5 901,67 € TTC, a été retenue pour refaire les marquages des passages piétons en résine plutôt qu'en peinture car plus résistante dans le temps, et de 3 569,50 € HT, soit 4 283,40 € TTC, pour le marquage du rond-point à l'entrée Ouest du village.

Vente de bois d'œuvre

La vente de bois d'œuvre, réalisée à Munster le 7 juin dernier, s'élève à 11 556 €.

Divers

Aménagement d'une piste cyclable reliant Nordhouse au canal du Rhône au Rhin

Madame le Maire explique qu'après réception d'une lettre concernant la demande d'aménagement de cette piste cyclable, elle en fait part lors de chaque réunion, que ce soit à la Communauté de communes du Canton d'Erstein ou au Conseil départemental. Son coût serait toutefois très important et la proximité de la piste cyclable Erstein-Kraft rend la demande de Nordhouse très aléatoire. Le conseil municipal continue de soutenir cette demande.

Recensement de la population 2019

Le prochain recensement des habitants de la commune sera réalisé du 17 janvier au 16 février 2019. 4 agents recenseurs seront nommés pour effectuer ce travail.



■ VIE SCOLAIRE

UNE 8^{ÈME} CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DE NORDHOUSE

La rentrée scolaire 2018-2019 fut marquée par une ouverture de classe et la mise en place de l'accueil du matin

205 C'est l'effectif total des élèves le jour de la rentrée, 3 septembre 2019. Au vu de cet effectif, l'académie a émis un avis favorable dès le mois de juin à l'ouverture d'une 8^{ème} classe qui est installée dans les locaux disponibles au 1^{er} étage de l'école élémentaire.

10 C'est le nombre de professeurs d'écoles qui se répartissent tous ces élèves, comme suit :

80 élèves en maternelle

26 élèves : classe de Madame Diebolt en Petite, Moyenne et Grande Section

27 élèves : classe de Madame Hertzog en Petite, Moyenne et Grande Section

27 élèves : classe de Madame Gehin en Petite, Moyenne et Grande Section

125 élèves en élémentaire

24 élèves : classe de Madame Weber : CP

22 élèves : classe de Madame Aubry : CP et CE1

25 élèves : classe de Mesdames Bitzner et Sprauel : CE1 et CE2

26 élèves : classe de Mesdames Rudolph et Urban : CE2 et CM1

28 élèves : classe de Madame Diemer : CM1 et CM2

Bienvenue à Nordhouse à Mme Aubry qui a été nommée pour prendre en charge la nouvelle classe. Habitant Obernai elle se rapproche ainsi de son domicile car les années précédentes elle enseignait dans une école de Mulhouse.

M^{me} Urban a également été affectée à Nordhouse cette année pour compléter la décharge de la directrice Mme Rudolph.

L'accueil du matin : un nouveau service depuis la rentrée

4 C'est l'effectif actuel des enfants régulièrement présents dès 7h15 à l'accueil du matin avant l'école dans la salle de motricité de l'école maternelle. C'est l'enquête réalisée par

la Communauté de communes dans le cadre du retour aux 4 jours qui avait révélé, dans notre commune, un besoin important d'accueil du matin, avant les cours entre 7h et 8h, tant pour les enfants scolarisés en maternelle et qu'en élémentaire. Le conseil municipal a décidé de mettre en place cet accueil au tarif forfaitaire de 2€50 par jour. L'accueil est effectué par notre ATSEM Valérie Lanoix qui a accepté d'augmenter son temps de travail pour répondre à la demande. A ce jour, seuls 4 enfants sont inscrits de façon régulière et 2 autres occasionnellement.

Le périscolaire : une fréquentation maximale

48 c'est l'effectif des enfants fréquentant le périscolaire, surtout les mardis et jeudis. Le périscolaire accueille les enfants à partir de 6 ans. Pour permettre un accueil dans les meilleures conditions, la commune met à disposition de la communauté de communes la petite salle de réunion attenante à la bibliothèque qui permet surtout aux plus grands du périscolaire de déjeuner séparément.



■ Concours Villes et Villages Étoilés

2 ÉTOILES D'UN COUP, C'EST EXCEPTIONNEL !

2018 restera gravée dans les mémoires comme l'année des 2 étoiles ! A l'instar de l'équipe de France, la commune a quant à elle, gagné 2 étoiles en une seule année.

Après Holtzheim, Villé et 16 autres communes alsaciennes, Nordhouse s'est vue remettre le label 2 étoiles du concours national des villes et village étoilés. C'est exceptionnel d'obtenir 2 étoiles dès la première année.

La commune s'est engagée pour réduire la pollution lumineuse, ce qui a permis de faire des économies mais surtout d'agir en faveur de l'environnement.

En effet, en seulement 20 ans la lumière émise la nuit a augmenté de 94% ...

Un halo lumineux est ainsi créé, qui fait disparaître les variations naturelles d'obscurité. Cela a des effets néfastes sur notre santé, celle de la faune et de la flore :

Au niveau de l'environnement :

✓ les paysages sont modifiés par la présence du halo lumineux.

Pour la faune et la flore :

✓ Les espèces nocturnes et diurnes ont besoin d'une obscurité la plus complète et la plus longue possible pour assurer leur cycle biologique (alimentation, reproduction, migration...). La présence de lumière constante entraîne actuellement un effondrement important des insectes volants, ce qui entraîne une réduction de la pollinisation et a un



impact désastreux sur la production des cultures et la reproduction des plantes sauvages ...

✓ Les points lumineux désorientent les insectes qui les confondent avec la lune. Ils s'épuisent, ne se reproduisent plus et deviennent des proies faciles. Certains papillons deviennent stériles en présence d'un éclairage constant.

✓ La lumière artificielle dérègle l'horloge physiologique de la flore : la floraison est prématurée et les arbres s'épuisent. La ville de Strasbourg a ainsi décidé de généraliser l'extinction des feux dans les parcs la nuit en faveur de la biodiversité nocturne.

Pour la santé humaine :

On constate une altération du cycle naturel basé sur l'alternance du jour et de la nuit à cause du halo lumineux permanent. Cela diminue la qualité et la quantité de sommeil.

Les paysages diurnes et nocturnes ont été reconnus « patrimoine commun de la nation » par la loi sur la biodiversité en 2016 et « il est de notre devoir de veiller à la sauvegarde et de contribuer à la protection de l'environnement, y compris nocturne ».

« La Vie a besoin de la Nuit et la Nuit a besoin de nous »

Vous trouverez plus d'informations sur le site de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).



■ Portrait

Antonia Lai :

10 ans déjà, votre première interlocutrice à l'accueil de la Mairie

Lorsque vous franchissez la porte de la mairie ou lorsque vous appelez, c'est Antonia Lai, dynamique et souriante employée administrative de 51 ans qui assure votre accueil. Originaire de Lorraine, Antonia est nordhousienne



depuis 24 ans et maman de 2 grands enfants. Elle débute en 2001 en tant qu'agent d'entretien au service de la commune. Sa rigueur, sa détermination et son sens du service l'amèneront à intégrer les services administratifs en 2008. Tout en étant chargée un temps de la comptabilité, elle occupe à temps plein le poste d'accueil depuis le départ de Danièle Héluin et travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services.

Voici les services qu'Antonia Lai pourra vous rendre et les missions qu'elle occupe.

ETAT CIVIL

Tout ce qui concerne les naissances (actes, enregistrement dans l'état civil) ... jusqu'à sortir la cigogne qui informe les nordhousiens de l'arrivée d'un nouvel habitant ! Pour la petite histoire, Antonia a établi un acte de naissance pour une petite fille née en avril 2016 ... à Nordhouse. Plus de 40 ans qu'un tel acte n'avait pas été rédigé à Nordhouse !

Etablir les certificats de domicile, attestation de résidence, enregistrement des nouveaux arrivants.

Rédaction des actes de décès, transcription dans les registres.

Mariages : réception des époux, rédaction de l'acte, préparation de tout le dossier et participation très régulière à la célébration. Mais aussi établissement des PACS (déjà 8 depuis novembre 2017).

ELECTIONS

Gestion de toute la procédure en amont et en aval des élections (enregistrement des nouvelles personnes sur la liste électorale, radiations, impression des cartes électorales, préparation des bureaux, rédaction des PV, transmission des données à la préfecture, ...). Une refonte des listes est établie tous les 5 ans.

URBANISME

Remise des formulaires (certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, ...), enregistrement et suivi administratif. Renseigne la population sur leurs droits, conseille sur le montage des dossiers. Informe les personnes sur le cadastre de la commune.

ECOLE

Inscription scolaire, saisie sur le site de l'Académie, lien entre l'école et les élus.

SECURITE

En charge du plan canicule et du plan hivernal en cas de déclenchement par la préfecture.

MANIFESTATIONS

Pour la commune, préparation et organisation logistique des manifestations (cérémonie du 11 novembre, fêtes des aînés, vœux du maire, nettoyage de printemps, maisons fleuries, départ à la retraite).

En lien avec les présidents des nombreuses associations du village, délivre les autorisations (arrêtés municipaux pour la circulation, mise à disposition de barrières, débit de boissons,...). Réservation et convention de location pour la salle de la maison commune. En ce qui concerne la salle des fêtes et le foyer, réoriente les demandes vers les bons interlocuteurs.

Les bons conseils et rappels d'Antonia :

N'oubliez pas de prévenir les services de la mairie lorsque vous quittez la commune.

Pour les cartes nationales d'identité ainsi que pour les passeports, la compétence a été transférée à la commune d'Erstein. Pensez à vous adresser directement à eux.

Le recensement militaire des jeunes de 16 ans, chose très importante ! Souvent les jeunes ou les parents ne sont pas au courant. Les jeunes sont convoqués à la Mairie et à l'issue de l'entretien, une attestation de recensement leur est remise. Elle leur permettra de passer examens, concours et permis de conduire, ... La suite des démarches qui sera effectuée par le BSN (Bureau du Service National) leur est aussi expliquée.

Les problèmes de voisinage ? Vous pouvez adresser un écrit à l'attention du maire mais...tentez de privilégier la meilleure des solutions : celle d'essayer de régler le litige en parlant directement à votre voisin du problème rencontré. Les problèmes de voisinage sont du ressort du droit civil et les litiges doivent avant tout être réglés entre voisins eux-mêmes.

Antonia regrette le temps où elle était chargée d'établir les cartes d'identités, car cette démarche administrative lui permettait de mettre un visage sur un nom. Beaucoup d'actes sont aujourd'hui dématérialisés et bien que très pratiques, c'est une charge administrative de saisie qui s'alourdit.

Très à l'écoute de la population, l'ensemble des élus la remercie pour son travail qui demande une grande polyvalence pour passer d'un sujet à l'autre, en s'adaptant à chaque demande (d'habitant comme d'élus) avec patience, rigueur et sens indéniable du service.

Antonia remercie les habitants pour leurs généreuses attentions à son égard (boîtes de chocolats, voire même des fleurs) mais au quotidien, c'est un simple sourire et un merci qui lui font également très plaisir !

■ Portrait

Nicole Schwentzel : exigeante et polyvalente, et toujours le sourire.



Nicole Schwentzel a grandi à Nordhouse. Elle habite toujours la maison familiale, un corps de ferme. Fille d'agriculteurs, elle a toujours connu le travail : cueillir le tabac, rentrer le foin et la paille. Elle fait un BEP en couture et démarre sa carrière chez un petit artisan à Erstein. Ensuite, elle part travailler comme aide cuisinière à Strasbourg, avant d'être embauchée comme ouvrière

horticole chez Gaessler à Hindisheim (anciennement Mutschler Clor), où elle est restée 25 ans. Des problèmes de santé l'obligent à quitter ce métier. Puis, elle a travaillé dans une boulangerie à Erstein et pour une agence de services à domicile. En 2007, quand Madame Blanché a pris sa retraite, Nicole est sollicitée par la commune pour poser sa candidature. On cherchait une personne de confiance.

Nicole est en charge de l'entretien de la maison commune, à la mairie et à la bibliothèque. Elle passe à la maison commune chaque lundi, et après les mariages et autres manifestations. Avec la fermeture temporaire de la salle des fêtes pour travaux et l'utilisation accrue de la maison commune par les associations, la charge de travail s'est accrue ces derniers temps, accompagnée hélas par quelques désagréments !

Efficacité et souplesse

L'entretien à la mairie est régulier : passage au hall d'accueil, les salles de réunion et les bureaux. Les mercredis après-midis quand la mairie est fermée, Nicole fait un nettoyage plus approfondi. Elle gère d'après les besoins. Le travail est bien plus commode dans le nouveau bâtiment. Du temps où les bureaux administratifs étaient à l'ancienne mairie, tout le monde travaillait très à l'étroit et il fallait parfois se faire discrète.

Il n'y avait même pas de cuisine : il fallait faire la vaisselle dans la salle de bains de l'ancienne habitation de service.



Mariée en 1982 à Jean-Pierre, originaire de Plobsheim, ils ont un fils qui est parti s'installer avec sa compagne à ... Plobsheim. Et de part son emploi à temps partiel, Nicole a la joie de pouvoir s'occuper de ses deux petits enfants.

■ Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque lancent un appel :

AVEZ-VOUS DES PHOTOS DE CLASSE ?

La bibliothèque participera au mois de janvier 2019 à la « Nuit de la lecture ». Pour agrémenter ce moment, nous aimerions faire une exposition sur le thème de l'école avec les anciennes (et récentes) photos de classe.

Si vous en possédez et voulez bien nous les prêter, merci de les déposer rapidement soit chez Mme Claude Hattemer, rue du Mal Leclerc, soit chez Mme Marinette Nothisen, rue des Prés.

Merci d'avance.

■ Recensement de la population

Le dernier recensement des habitants de Nordhouse a été réalisé en 2014. Le prochain se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

4 agents recenseurs sont désignés pour effectuer cette enquête auprès de la population.

Nouveauté, les habitants auront le choix de répondre sur les questionnaires papier remis par l'agent recenseur ou de répondre en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Le recensement en ligne, c'est un gain de temps précieux pour les agents recenseurs qui n'ont pas à repasser dans chaque logement récupérer les formulaires, mais également moins de papier, donc moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

Travaux

Les travaux dans le village battent leur plein

Entretien avec Martial Issenhuth, 1^{er} Adjoint au Maire.



Martial Issenhuth au bureau à la Mairie

La salle des fêtes

« Les travaux ont démarré en juillet. Tout l'intérieur de la salle a été vidé. On a juste eu besoin de quelques modifications par rapport au projet, par exemple on a trouvé de la rouille sur certaines conduites d'eau, mais rien d'alarmant. On ne peut plus avoir de mauvaises surprises parce que tout a été mis à nu. Les seuls soucis sont au niveau de délais de livraison de quelques matériaux, ainsi que le recours à la sous-traitance. Mais notre planning est strict, et nous avons fait un point avec l'architecte là-dessus : les travaux doivent être finis en janvier, et les entreprises en sont parfaitement informées. »

Esthétique renouvelée



L'intérieur de la salle mise à nu

« Il devrait y avoir un vrai changement de l'aspect esthétique de la salle, notamment dû à la mise en place d'un nouveau tissu sur les murs et l'agencement en bois côté bar et côté scène. Cela fera son charme. Les membres de la commission travaux du conseil municipal ont effectué récemment une visite du chantier pour faire un point sur l'avancement des travaux et pour choisir les teintes et matériaux sur présentation d'échantillons. »



Les membres de la commission travaux en visite du chantier



Les chiffres clés des travaux de la salle des fêtes

Montant estimatif des travaux, hors taxes : 986 000 €
Subventions (Fonds d'assistance et DETR) : 262 323 €
Nombres de marchés : 15 lots et 17 entreprises, dont 1 de Nordhouse (Metalest)

Travaux

« Schlossgass », la rue du Château

« Les travaux de la rue du Château avancent très bien. Les entreprises ont repris mi-septembre, et certains travaillaient même les samedis pour avancer avec la pose des pavés, les caniveaux etc. La couche de roulement suivra derrière. On comptait fermement terminer les travaux pour le 18 octobre. Pour rappel, ces travaux ont été réalisés suite à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de 2014. Celui-ci a converti des terrains jouxtant cette rue en zone UB constructible. Puisqu'il y



Rue du château

a deux projets de construction à l'extrémité sud de la zone, la commune a dû faire des travaux de voirie et amener tous les réseaux jusqu'à ces terrains. »

« S'gnachthüss », la maison du valet

« Le remontage d'une ancienne maison de valet, « S'gnachthüss », a démarré. Suite au déblaiement du terrain à l'angle de la rue de Hipsheim et la rue du Maréchal Leclerc, l'entreprise Suhner de Nordhouse a effectué de beaux travaux de maçonnerie, reprenant les anciens moellons pour le mur. La charpente, également reprise en partie de l'ancienne structure, est désormais terminée. On attend la livraison des tuiles « Biberschwanz » pour le toit, ce qui peut mettre un certain temps car elles sont fabriquées par un artisan spécialisé. Le paysagiste suivra derrière pour réaliser l'espace vert. La sortie de la rue de Hipsheim sera élargie et il y aura donc une visibilité améliorée. »



maison du valet

Entretien avec Francis Pfleger, 2^{ème} Adjoint au Maire



Francis Pfleger entouré par les classeurs relatifs à la gravière

La gravière

« La superficie de l'agrandissement de la gravière est de 11 hectares. 40 parcelles ont été acquises par la commune en total. 25 parcelles ont été achetées. 15 parcelles – notamment les parcelles agricoles – ont fait l'objet d'un échange de terrain. Le travail de négociation avec les propriétaires a été très conséquent. »

« Le nouveau projet d'exploitation est pour 30 ans. Il s'agit effectivement d'une extension de la convention établie entre la mairie et le concessionnaire (Carrières de l'Est) pendant les années 1970. Chaque agrandissement s'est fait sur la base de cette même convention. Les recettes pour la commune sont conséquentes : environ 150 000 € par an quand l'exploitation tourne à pleine capacité. Autre détail important : la station de criblage avec ses installations sera déplacée au niveau du rond-point. »



Les terres destinées à l'exploitation vues du rond-point

Concours des Maisons Fleuries

Fin juillet les membres du Jury du concours des « maisons fleuries », sous la houlette de Lucienne Riehl, adjointe au maire, ont sillonné les rues du village pour primer les plus belles réalisations et aménagements floraux.

Le groupe composé d'élus, dont Christophe Breysach, maire d'Osthouse, Jacky Eber, adjoint au maire de Hindisheim et Stéphane SCHAAL, maire de Limersheim, ainsi que d'horticulteurs de la région, dont Dominique Gaessler de Benfeld, Jean-Michel Heller de Plobsheim et Jacques Mendele Meyer d'Erstein, était accompagné par certains membres de la commission animation.

Le Jury a été, entre autre, émerveillé par la qualité du fleurissement et les talents cachés de Jean-Paul Lingelser, qui depuis sa retraite de 1er adjoint au maire, se consacre à sa nouvelle passion. Il s'est vu

attribuer le « 1er prix d'excellence ». Toutefois, la tâche fut lourde pour départager tous les lauréats qui font preuve d'imagination et montrent beaucoup de passion à fleurir leur maison et embellir ainsi le village.

A l'unanimité, le jury a proposé cette année de créer une catégorie « maisons et jardins fleuris » car certains cours ou jardins sont magnifiquement fleuris et méritent un classement spécifique.

PALMARÈS CATÉGORIE MAISONS FLEURIES

PRIX d'Excellence

LINGELSER Jean-Paul, 9 rue des Bleuets - BAAL Pierre, 6 rue des Vergers - EUGSTER Jean-Louis, 15 Impasse des Pruniers - ISSENHUTH Antoine, 20 rue des Bleuets - GOEPP Jean Marie, 35A rue de la Tour - PHILIPP Claude, 7 Impasse des Pruniers

PRIX d'Honneur

ISSENHUTH Charles, 58 rue des Cordonniers - NOTHEISEN Benoît, 107a rue Etroite - FISCHER Lucien, 22 rue des Bleuets - HERR Alfred, 32 rue des Prés - ANTZ Arsène, 45 rue du Moulin - FRITSCH Clément, 2 Place des Fêtes - WAGNER René, 5 Impasse des Pommiers - CADIL Rose, 30 rue de la Forêt - NASS André, 10 rue des Lilas

PRIX d'Encouragement

RIEBEL Alain, 5 rue de Limersheim - EHRHARDT Jean-Paul, 1 rue du Stade - SCHNEIDER Dominique, 141 impasse de l'III - SPRAUEL Eric, 142 impasse de l'III - WIESER Richard, 17 Impasse de la Frohmann - ISSENHART Lucien, 142 impasse de l'III - NOTHEISEN Denis, 107 rue Etroite - ROUSSEL Christian, 7 Impasse des Pommiers

PALMARÈS CATÉGORIE MAISONS ET JARDINS FLEURIS

- 1^{er} SCHEECK Pierre, rue du Château
- 2^{ème} NOTHEISEN Joseph, 73 rue de la Poste
- 3^{ème} OBRECHT Rémy, 2 Impasse de IFrohmann



« Retour en images... »

OSCHTERPUTZ.

Plus de 60 personnes sont venues prêter main forte pour la 4^{ème} édition de l'Oschterputz le 7 avril 2018. La trouvaille 2018 ? Après les traditionnelles canettes de bière jetées au bord de la route ou malencontreusement oubliées après une partie de pêche le long du canal, c'est toute une série d'antivols de vélo qui a été ramassée. Des Nordhousiens venus nombreux cette année pour ramasser les déchets abandonnés par d'autres au comportement bien moins citoyen. Un grand MERCI aux participants !

La hotte du père Noël est bien chargée après une heure passée au bord de la N83. Si seulement on pouvait retrouver les propriétaires de ces cadeaux...

Chers automobilistes, camionneurs, si vous pouviez arrêter de jeter vos déchets sur le bord de la route ! Car ce sont nous, les enfants citoyens qui ramassons !



« Retour en images... »

FETE DES VOISINS

Toujours une très bonne ambiance rue des coquelicots ! La fête des voisins s'est mise à l'heure espagnole cette année !



SPECTACLE PERISCOLAIRE

Spectacle de fin d'année avec les Vamps du périscolaire



FETE DIEU



KERMESSE DE L'ÉCOLE



« l'Expo Conscrits »

Les Conscrits de Nordhouse à Travers les Âges

C'est à l'initiative de la commission animation du conseil municipal présidée par Lucienne Riehl, adjointe au Maire, que cette exposition a pu être réalisée. Elle a ravi beaucoup de nordhousiens et a fait revivre de bons moments « Conscrits » à toutes les classes d'âge du village. Merci aussi à ceux qui nous ont aidés à rassembler drapeaux, photos, chapeaux..., et plus particulièrement Bernard Schmitt, Michel Hattemer et Jean-Paul Lingelser.

Souvenir d'une conscription

La classe 1919, composée de 9 garçons.

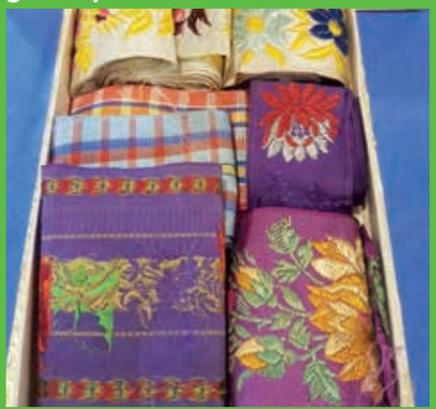
L'année 1939 fut marquée par le départ à la guerre de 8 conscrits. Chacun laissa un ruban de son chapeau à Maria Issenhuth, en souvenir.

Aucun de ces conscrits ne revint de la guerre.

Leur nom :

- ISSENHUTH Alfred
- MARX Antoine
- OBRECHT Virgile
- RIEBEL Auguste
- RIETSCH Marcel
- HERTRICH Camille Joseph
- HERTRICH Auguste
- GLATT René

Le 9ème n'était pas parti à la guerre pour des raisons de santé.



Michel Hattemer

Nous dédions cette exposition des drapeaux de conscrits à la mémoire de Michel Hattemer. Depuis des années déjà Michel défendait l'idée de faire une exposition pour rendre hommage au peintre des drapeaux, le Nordhousien Eugène Kurtz. A l'annonce de l'organisation de la manifestation en 2017, il s'est attelé à identifier les « gardiens » d'un très grand nombre de drapeaux. Selon sa femme Claude, il a passé un mois entier au téléphone à

appeler les personnes concernées une par une. Sa contribution a été très appréciée. Michel était surtout connu dans le village comme membre fondateur et président du groupe de théâtre « Les Jacquonses ».

Merci « Mischl » pour toutes tes belles contributions à la vie du village.



■ ASSOCIATION FRUITS ET NATURE NORDHOUSE – HIPSHEIM

SI LE MIEL M'ÉTAIT CONTÉ (RACONTÉ)

Au printemps, l'Association Fruits et Nature a convié les élèves des écoles de Nordhouse au verger école puis s'est déplacée à l'école de Hipsheim pour faire découvrir les secrets de l'apiculture aux élèves.

Notre apiculteur Serge Baradel leur a expliqué toutes les phases de la fabrication du miel, ce fameux nectar fabriqué par les abeilles. Des crêpes préparées par l'association recouvertes de miel ont régalé les enfants. Du Nutella était également demandé par les enfants, réponse du comité « les abeilles n'en fabriquent pas encore ».

Sur commande (chez Laurent au 03 88 98 26 50) Serge propose son miel tous les samedis matins au verger école.

DÉBUT SEPTEMBRE

Déplacement du comité en Belgique pour une visite technique de différents vergers chez notre amie et monitrice en arboriculture Béatrice.



Lundi le 24 septembre, rendez-vous du comité le matin dans la cour de récréation des écoles de Nordhouse. Devant les enfants, le jus coulait à flot, puis dégustation de ce fameux nectar. 1 gobelet, 2 gobelets, 3 gobelets et plus « c'est meilleur que le coca ».

L'après-midi, direction Hipsheim et Ichtratzheim pour réitérer la même opération !

22 JUILLET GARDE-FECHT

Pour célébrer les 20 ans d'existence du verger école, l'Association a organisé un **Garde-Fecht**. Forte participation de nos membres et sympathisants.

Cette journée était superbe, déjà le temps était de la partie et agrémentée par l'orchestre folklorique de Meistratzheim. Une planchette paysanne et sa tarte aux quetsches régalaient les plus gourmands.



Fabrication de jus de pommes dans les cours de récréation fin septembre



■ ENTENTE MUSICALE NORDHOUSE

SOIRÉE D'ÉTÉ EN MUSIQUE



Chapeaux et bottes de paille, fanions, lampions, ...c'est dans une ambiance champêtre dans la cour du foyer que l'Entente musicale a posé ses valises pour la 3^{ème} édition de la « soirée d'été en musique ». Merci aux dynamiques bénévoles, au public venu nombreux, à J-M et au groupe « The High Five » pour l'animation ! On se retrouve l'été prochain à la salle des fêtes pour un nouveau concept et toujours plus de MUSIQUE !



DÉCOUVRIR, JOUER ET APPRENDRE !

Animation d'un stand « découverte des instruments » lors de la kermesse des écoles.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Il n'est peut-être pas trop tard pour vous inscrire. N'hésitez pas à contacter l'école de musique pour tous renseignements.

(Cours pour enfants à partir de 6 ans, adolescents, adultes)

Jean-Claude STOEFLER 06 61 81 04 66 Fabienne.schlosser957@orange.fr

Flûte, saxo, cor, baryton, percussions, piano, accordéon, clarinette, trompette, trombone, tuba, batterie, synthé

SORTIE NATURE

L'Entente Musicale en pleine nature pour l'animation de la marche gourmande de Mothern : 3 heures de musique non stop pour divertir les marcheurs !



NOUS N'ENTENDONS PLUS LES NOTES

de son baryton, ni ses éclats de rire lors des répétitions. Jean Claude Schmitt nous a quittés bien trop tôt le 11 Juin dernier.



C'était un musicien passionné qui manque à tout l'orchestre depuis. C'est en musique, sur une valse qu'il aimait tant, qu'il a fait sa dernière sortie. La famille remercie du fond du cœur les musiciens qui lui ont rendu ce très bel hommage. Jean-Claude, Papa, Papi...tu nous manques tellement.

■ US NORDHOUSE

Retour sur la saison 2017-2018 de l'US Nordhouse

L'équipe fanion, dirigée par Francis IBANEZ et son adjoint Jean-Philippe AMANN, déjà championne de son groupe en promotion lors de la saison



Elle a réalisé un bilan de 13 victoires, 4 nuls et 5 défaites en 22 matches. Les Bleus ont décroché le titre de champion sur la pelouse de leur dauphin Baldenheim au terme d'un match haletant, qui s'est soldé sur un score nul (1-1) lors de l'ultime journée.

Ils ont ensuite pu célébrer à leur retour de Baldenheim cette montée et ce titre plus que mérités.

C'est la première fois dans l'histoire du club que l'équipe fanion évoluera en Régional 3 (anciennement Promotion d'Excellence) pendant la saison 2018-2019.

De son côté, l'équipe 2 menée d'une main de maître par Charles ISSENHUTH, assisté de Thierry NOTHEISEN et Germain SCHAHL, a réalisé une saison tout simplement exceptionnelle.

Dans son groupe de Promotion, l'équipe réserve a su être très solide tout au long de la saison malgré quelques adversaires coriaces.

Elle a bouclé la saison 2017-2018 avec un bilan de 16 victoires, 4 nuls et 2 défaites en 22 rencontres.

De plus, elle a terminé avec la meilleure

2016-2017, a réédité cette magnifique performance à l'échelon supérieur lors de la saison 2017-2018.

Dans son groupe de Promotion d'Honneur, malgré une entrée en matière compliquée face à Baldenheim, l'équipe 1 a fait preuve d'une très belle régularité.

défense du groupe et seulement 22 petits buts encaissés.

La montée en District 5 (anciennement Division 3 Pyramide A) et le titre ont été acquis le 3 juin, à domicile face à Mussig, suite à une victoire (2-0) grâce à deux buts signés William BRASSEL et Alexis RIEBEL.

L'équipe 3, quant à elle, dirigée par Brice MEYER, évoluant en Division 2 Pyramide B, a terminé 6^{ème} sur 10 avec un bilan assez équilibré de 6 victoires, 4 nuls et 8 défaites avec une très belle deuxième partie de saison.

Pour ce qui concerne la saison 2017-2018 du côté des jeunes, les U7 et U9 ont remporté la majeure partie de leurs matches.

Les entraîneurs, Sébastien MULLER et David BOLOGNESE pour les U7 et Maxime HOHENLEITNER et Fred ROUSSEL pour les U9, sont très satisfaits de cette saison, où ils ont conduit des jeunes à l'écoute, motivés et volontaires à chaque entraînement et qui possèdent une très belle marge de progression pour l'avenir.

Les U11 ont terminé champions de leur groupe et ont également atteint

les demi-finales de la Coupe.

Les U13, entraînés par le trio Loic ISSENHUTH, Sébastien HARTMANN et Gaetan D'ANIELLO, sont devenus champions de leur groupe en B, puis ont continué sur leur lancée en terminant 2^{ème} en A lors de la 2^{ème} partie de saison.

Les U15 étaient en entente avec le FC Eschau et le CA Plobsheim.

Les U18 entraînés par Romain LEMERCIER et Théo DUCAROY ont terminé 7^{ème} dans leur groupe en B.

Tous ces résultats sont le fruit d'un travail et d'un engagement sans faille de la part de l'ensemble des entraîneurs, des dirigeants et des bénévoles.

Les plus vifs remerciements vont à l'ensemble des acteurs de cette saison pour leur investissement, qui œuvrent au quotidien au bon fonctionnement du club, notamment lors des manifestations qui ont lieu chaque année (Marché aux puces, tournoi des jeunes, loto) et en particulier à Théo HARTMANN et Gilbert FENDER, qui a soufflé ses 80 bougies cette année.

■ US NORDHOUSE

LES U13, CHAMPIONS

Champions de B lors de la première partie de saison puis seconds en A lors de la deuxième partie de saison.



MATCH NUL À BALDENHEIM

L'équipe 1 suite au match nul à Baldenheim (1-1), qui a permis à l'équipe fanion d'être championne de son groupe de Promotion d'Honneur.



■ GROUPEMENT des OEUVRES PAROISSIALES NORDHOUSE

MAÏKUR 2018

Après trois années de mauvais temps, les fidèles participants de la Maïkur ont retrouvé un temps idéal pour la marche.

Soixante personnes ont participé à cette sortie du 1^{er} mai organisée par le groupement des œuvres paroissiales. Passant par le lotissement Ploenlen, on est entré dans la forêt au Kenzelesloch et après une bonne heure de marche on est ressorti au Lempstresel où notre Président Francis Pflieger a servi un bon café.

Reprenant la marche direction Ludehuse vers le Lauenhof, où Francis, encore, a dressé tables, bancs, et buvette pour le réconfort des marcheurs.

Après avoir cassé la croute, éteint la soif et apprécié la pause, tout ce beau monde a visité la borne du millénaire 2000 et entamé le chemin du retour par le Speyle et les Suramandas.

Merci à tous, et rendez-vous à l'année prochaine.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

COLLECTE D'AVRIL :

Notre dernière collecte dans la salle des fêtes : Moment sympathique autour d'un premier don...



COLLECTE DE JUIN,

nouvelle organisation au foyer paroissial !



COLLECTE DE LA RENTRÉE

Quand Marie emmène Marie pour vivre l'expérience du premier don



100^{ème} DON

L'amicale remercie Benoit HERT pour son 100^{ème} don, une histoire de transmission :



« J'ai été parrainé à l'époque par Gilbert Fender, il avait atteint l'âge limite, et m'a dit « tu peux me remplacer... », et depuis je suis toujours venu, dès que je pouvais le faire »

Notre prochain RDV

le 22 novembre 2018
au foyer paroissial.

Les collectes 2019 :

31 janvier, 4 avril,
6 juin, 29 août,
28 novembre.



DANSE et PASSION

SOIRÉE DU 19 MAI 2018

Un petit aperçu de notre soirée du 19 mai 2018, qui pour nous était une grande première de par l'organisation du spectacle et de la restauration. Un immense merci à tous ceux qui ont rendu cela possible.

Aux papas qui sont venus nous aider à monter, éclairer, agraffer et ... démonter !

A la super équipe aux tartes flambées qui a assuré et bien transpiré, un immense merci à eux !

A nos jeunes qui sont déjà bien impliqués ! A nos fidèles habitués ! A notre magnifique équipe de coiffeuses et maquilleuses qui, d'année en année, nous propose des maquillages de plus en plus élaborés !

A nos anciennes danseuses qui, de la scène, passent aux coulisses ! Merci à Stanis Suhner sans qui nous n'aurions pas eu d'électricité, et Nico Bois pour l'approvisionnement en bois !

Le public était au rendez-vous ! Merci à lui !



■ TAI CHI - QI GONG

GYMNASTIQUE CHINOISE DE SANTÉ ET D'ÉQUILIBRE

TAI CHI - CHI GONG et Arts Calisthénics

Judi de 19h30 à 21h au Foyer Paroissial

Depuis 2011, un groupe bien sympathique se rencontre toutes les semaines dans la très jolie salle du Foyer paroissial pour pratiquer ensemble le TAI CHI et le CHI GONG.

La pratique du Tai Chi et du Chi Gong s'adresse à un public très large, hommes ou femmes, quelles que soient les conditions physiques ou l'âge, en raison de la lenteur des gestes et de son adaptation possible à chacun. Cet art du mouvement se base sur la compréhension énergétique telle qu'elle est connue dans l'acupuncture chinoise. Nous apprenons à mouvoir le corps de manière complète (tendons, muscles, squelette, massage interne des organes, travail sur les souffles, concentration du mental et visualisation, capacité à relâcher ses tensions et à se détendre sur le plan physique, émotionnel et mental).



Plus le Chi Gong et le Tai Chi sont pratiqués régulièrement, plus on en ressent les bienfaits : vitalité, confiance en soi, lâcher-prise du stress, détente. C'est le signe que l'énergie vitale circule bien et en équilibre.

Lorsque la personne est concentrée, lorsqu'elle pratique, elle évacue l'énergie usée et va chercher par les mouvements l'énergie de la nature.

C'est pourquoi l'idéal est de pouvoir pratiquer dans la nature. Mais rien ne s'oppose à pratiquer en salle ou en appartement

en imaginant l'énergie de la nature et en projetant l'esprit au-delà des murs, tout en restant concentré.

Prendre conscience de son ressenti et de son énergie vitale est une attitude mentale déterminante.

Généralement nous sommes submergés par un flot de pensées inutiles et encombrantes ; il s'agit d'abandonner le registre de l'action et de passer dans le registre de la présence à soi, sur le plan physique, sur le plan émotionnel et sur le plan des pensées. Être son propre observateur, avec une distance et une attention bienveillantes, pour mieux se connaître et pour vivre chaque instant plus intensément.

Il suffit de temps en temps de se redresser, d'ouvrir les épaules et de tourner son attention sur la respiration, puis de fermer les yeux et laisser venir tous les sons et odeurs qui nous entourent et dont nous n'étions pas conscients.

En ouvrant ensuite les yeux et en regardant « pour de vrai ».

« Alors l'esprit ne regarde ni en avant ni en arrière.

Le présent seul est notre bonheur ». Goethe, Faust II

■ AAPPMA

ECOLE DE PÊCHE ET CONCOURS DES JEUNES TALENTS 2018

L'école de pêche 2018 a été un franc succès avec 18 membres dont 5 filles. Depuis 3 ans les enfants ont énormément progressé en technique et c'est tout naturellement que cette année ils sont passés, pour les plus appliqués, à la pêche de la carpe à l'élastique!

Le concours des jeunes talents du 26 août, avec 12 pêcheurs, a également été une réussite. Rendez-vous est pris pour 2019.



■ LES AMIS DU TAI CHI

C'EST LA RENTRÉE

pour les scolaires comme pour les associations. C'est le cas pour « les Amis du Tai Chi de Nordhouse » qui ont repris leurs activités en septembre.

La pratique de cette discipline ne nécessite pas d'aptitudes physiques particulières, et s'adresse aux seniors comme aux plus jeunes car cet art martial aux mouvements lents, souples et harmonieux, contribue au bien-être physique autant qu'intérieur. Elle renforce non seulement le système musculaire, mais permet aussi d'améliorer la souplesse et la mémoire.

Ces cours se pratiquent dans une ambiance amicale et de détente, luttant contre le stress, d'où d'inévitables bienfaits sur la santé.

Pour des raisons de travaux à la Salle des Fêtes, les séances se dérouleront tous les jeudis de 10 h à 11 h 30 au Foyer Paroissial.

Pour tout renseignement s'adresser à J.P. Lingelser 03 88 98 13 20.



En cas de beau temps, les exercices peuvent se pratiquer à l'extérieur

■ TENNIS DE TABLE NORDHOUSE

UNE RENTRÉE QUI DÉMÉNAGE AU TENNIS DE TABLE DE NORDHOUSE !

ON CHANGE DE SALLE..

Pour cette nouvelle saison et suite aux travaux de rénovation de la salle des fêtes de NORDHOUSE, le TTN vous invite à le rejoindre pour taper la petite balle blanche au Club House du Tennis club de HIPSHEIM. Pour vous rendre à la salle : traverser le village en direction du «Complexe Sportif» vers les terrains de foot et tennis. Au passage du pont, attention en contournant le plot rétractable. On est dans la salle devant la bulle du tennis (parking extérieur).



ON CHANGE DE PRÉSIDENT...

Après une trentaine d'années passées de présidence au TTN, Jean-Luc WEBER souhaite lever le pied et avec le soutien de l'ensemble du comité, Frédéric PAPELARD assure la relève.

SAISON 2018/2019...

Pour cette saison, le club a inscrit 3 équipes jeunes (1 équipe en Minimes et 2 équipes en Benjamins) et 2 équipes Adultes qui évolueront en division D2, avec pour objectif de monter en D1. Cette saison, tous les matchs se dérouleront en terrain adverse, toujours pour les mêmes raisons de salle.



A souligner pour la saison passée, le titre de Champions du secteur Erstein/Benfeld en Poussins pour Léo VISENTIN-LESERRE et Amarin PAPELARD.



LES ENTRAÎNEMENTS...

Les entraînements dirigés se dérouleront le mardi soir.

Pour les jeunes,

de 18h30 à 20h00 reprise mardi 11 septembre 2018

Pour les adultes,

de 20h00 à 21h30 reprise mardi 04 septembre 2018

LOISIRS...

Comme initié la saison dernière, le TTN souhaite reconduire la section « loisir » qui permet de jouer au tennis de table sans les contraintes de la compétition.

Nous vous attendons tous, homme et femmes... de 5 à 99 ans !

Pour vous initier à notre passion !

Contact : Frédéric PAPELARD - 06 76 87 42 93



■ CHORALE SAINTE CÉCILE

L'EXCURSION MÉMORABLE DE LA CHORALE STE CÉCILE

Le 09 juin dernier, un bus nous a conduits à Sarrebourg pour visiter la chapelle des cordeliers et découvrir les vitraux de Marc Chagall.

Après cette visite, direction Traben Trachbach où nous avons pris le déjeuner au restaurant «Alten Zunfscheune».

L'après-midi promenade en bateau sur la Moselle de Traben Trachbach à Brenkstel Kues.

Puis installation à l'hôtel «Weinhaus Lisertal» à Maring ; après le dîner, visite d'une cave à proximité avec dégustation.

Le lendemain après le petit déjeuner, départ pour Boppard pour une promenade sur le Rhin jusqu'à Rudesheim avec déjeuner à bord.



Et voilà qu'en cours de route l'embrayage du bus a lâché. Malgré cet incident nous avons embarqué à temps sur le bateau pour faire notre promenade sur le Rhin, grâce à des taxis qui nous ont acheminés vers Boppard. Après la visite de Rudesheim et

la découverte de la Drosselgasse, le retour s'est fait avec un bus de remplacement dans la soirée.

Cette sortie restera gravée dans nos mémoires. La bonne humeur était de la partie.

■ CLASSE 78



JOYEUSE ESCAPADE PORTUGAISE DE LA CLASSE 78

C'est sous le soleil du Portugal que les membres de la Classe 1978 ont fêté leurs 40 ans fin septembre. Entre Lisbonne et Porto, le programme était riche et varié, avec de belles découvertes. Le tout dans une ambiance très festive !

Les participants : Christine Fender, Hervé Freyd, Arnaud et Claudine Fritsch, Olivier et Aline Grinner, Claudine Heitz, Philippe et Carine Obrecht, Estelle Scheer et Denis Metzger, Denis et Rachel Schoenebeck, Anne Zaegel et Didier Lereboulet.

Le VILLAGE des NICHQUIRES



L'association Nordhouse Idées Déco décorera le village au printemps pour la 11ème fois et vous dévoile, pour la toute première fois, une partie de son thème :

«LES NICHQUIRES»

Pour compléter cette collection, nous invitons les Nordhousiens à participer à un concours de nichquires.

Les règles sont les suivantes :

- 1 Créer un nichquire : aucun critère de taille, de matériaux, de couleurs....libre expression ! Tout juste du fait main,
2. L'installer au plus tard pour la fin de la semaine 13 de façon visible sur votre propriété,
3. Remplir le talon réponse de participation ci-dessous afin de vous identifier pour ne pas être oublié et le déposer au plus tard le 31 mars 2019 chez Marie-Noëlle ANGSTHELM au 6, rue de Hipsheim à NORDHOUSE

Le jury sera composé de diverses personnes du village et passera la semaine 14 pour évaluer l'originalité, l'esthétiquedes nichquires.

Tous les participants à ce concours seront récompensés :

- 1er prix : un bon cadeau d'une valeur de 40€
- 2ème prix : un bon cadeau d'une valeur de 30€
- 3ème prix : un bon cadeau d'une valeur de 20€
- A partir du 4ème prix : 1 menu adulte offert au marché de Pâques du 7/04/19



C'est parti...,

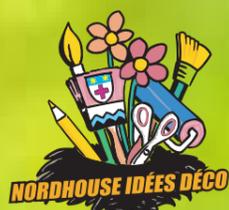
....sortez vos crayons,

....clous, vis, bois....



Pour tout renseignement complémentaire, merci d'appeler Marie-Noëlle au 06.20.13.49.94

Amicalement vôtre.



TALON REPONSE DE PARTICIPATION

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse où le nichquire sera visible :

Téléphone : _____



AGENDA DES MANIFESTATIONS

*Merci de vous adresser à la mairie pour obtenir les coordonnées des présidents d'association, afin de vous renseigner sur les horaires et le calendrier de leurs activités.

Novembre

N

- Cérémonie commémorative > Monument aux morts 04
- Fête de la Ste Barbe > Foyer paroissial 17
- Collecte de sang > Foyer paroissial 22
- Téléthon de l'AAPPMA > Gravière 23-25
- Fête Ste Cécile > Église 25

Décembre

- 01 Téléthon des pompiers > Mairie
- 01 Banque alimentaire > Mairie
- 02 Déjeuner « Backeoffe » > Foyer paroissial
- 09 Marché de Noël des P'tits Nordhousiens > Foyer paroissial
- 23 Concert de Noël orchestre Roger Halm > l'Église
- 24 Messe de la Nuit > l'Église

Janvier

J

- Vente décorations de Noël > Cour de l'école maternelle 05
- Ramassage des sapins de Noël 05
- Crémation des sapins de Noël 06
- Réception du Nouvel An > Foyer paroissial 12
- Collecte de sang > Foyer paroissial 31

Février

- 03 Brocante > Chalet des pêcheurs
- 27 Bol de riz > Foyer paroissial

Mars

M

- Carnaval des P'tits Nordhousiens 09
- Collecte de sang > Foyer paroissial 28
- Oschterputz 30
- Fête du printemps des aînés > Salle des fêtes 31

Avril

- 07 Marché de Pâques > Étangs et Salle des fêtes
- 14 Bourse puériculture > Salle des fêtes
- 20 Vigile pascale > Église
- 20 Vente déco Pâques > Cour de l'école maternelle
- 20 Pêche intersociétés > Étangs de la place des fêtes
- 27 Concert Entente Musicale > Salle des fêtes

En raison des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes, la fête de Noël des aînés ne pourra pas être organisée cette année à la date initialement fixée en décembre. Aussi nous inviterons les aînés à la fête du printemps le dimanche 31 mars 2019, première manifestation à se dérouler dans la salle des fêtes rénovée. Avec toutes nos excuses pour le désagrément provoqué.

La commune

